



Communiqué

Examens professionnels

TSEF

Deux arrêtés du 21 décembre 2017 autorisent au titre de l'année 2019 l'ouverture d'examens professionnels pour l'accès aux grades de TSEF 2 et TSEF 1 :

	TSEF 2	TSEF 1
Nombre de postes offerts	30	38
Organisation	CMG de Lyon	
Ouverture des inscriptions	9 janvier 2018	
Date limite de retrait des dossiers d'inscription et de RAEP	13 février 2018	
Date de clôture des inscriptions	13 février 2018	
Épreuve écrite d'admissibilité	20 mars 2018	
CMG Centres d'examens	Saint-Germain-en-Laye, Metz, Rennes, Lyon, Bordeaux et Toulon	
Date limite de dépôt au CMG de Lyon du dossier de RAEP pour les candidats admissibles	23 mai 2018	
Épreuve orale d'admission	À Lyon, à compter du 11 juin 2018	

Voir les arrêtés sur Légifrance :

TSEF 2 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036408685&dateTexte=&categorieLien=id>

TSEF 1 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036408689&dateTexte=&categorieLien=id>



FO reste à la disposition des agents pour tout conseil concernant la consultation des annales ou la rédaction du dossier de RAEP.

Paris, le 9 janvier 2018